



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-84555>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-84555**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ile de France Mobilités

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction et la relecture de marchés publics d'Ile-de-France Mobilités

**Description** : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la rédaction et à la relecture de pièces administratives de DCE de marchés publics et d'accompagnement contractuel des projets pour le compte d'Île -de-France Mobilités. Pour mener à bien les missions, Île-de-France Mobilités sollicite l'intervention d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans les domaines administratif, juridique spécialisé en commande publique et maîtrisant parfaitement l'environnement organisationnel des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ; étant précisé qu'Île-de-France Mobilités intervient tant en Pouvoir Adjudicateur qu'en Entité Adjudicatrice et que le volume annuel, toutes procédures confondues, atteint plus de 450 contrats. Le détail des prestations exigées est décrit au chapitre 3 du CCP.

**Identifiant de la procédure** : 885c36b5-5923-4894-ba8e-989e6dbb8437

**Identifiant interne** : 2025-074

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation est un appel d'offres ouvert, en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79311000 Services d'études

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,000,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Informations complémentaires :** La dévolution en lots séparés étant de nature à restreindre la concurrence et de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations, la procédure n'est pas allotie conformément aux dispositions de l'article L2113-10 du code de la commande publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Marché de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction et la relecture de marchés publics d'Ile-de-France Mobilités

**Description :** Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la rédaction et à la relecture de pièces administratives de DCE de marchés publics et d'accompagnement contractuel des projets pour le compte d'Île -de-France Mobilités. Pour mener à bien les missions, Île-de-France Mobilités sollicite l'intervention d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans les domaines administratif, juridique spécialisé en commande publique et maîtrisant parfaitement l'environnement organisationnel des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ; étant précisé qu'Île-de-France Mobilités intervient tant en Pouvoir Adjudicateur qu'en Entité Adjudicatrice et que le volume annuel, toutes procédures confondues, atteint plus de 450 contrats. Le détail des prestations exigées est décrit au chapitre 3 du CCP.

**Identifiant interne :** 2025-074

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79311000 Services d'études

**Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre est conclu pour une durée contractuelle de douze (12 mois) à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit

trois (3) fois pour une période de douze (12 mois) chacune. En tout état de cause, la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans (48 mois). Conformément à l'article R2112-4 du code de la commande publique, la reconduction d'une année sur l'autre est tacite et le Titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception un (1) mois au plus tard avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Les bons de commande peuvent être émis pendant toute la durée de validité de l'accord-cadre et pourront produire leurs effets au-delà du terme de celui-ci pour une durée qui ne pourra excéder six (6) mois. Reconduction anticipée En cas d'atteinte du montant maximum H.T. de la période initiale en cours d'exécution, la reconduction de l'accord-cadre peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur adressée au titulaire par courrier recommandé avec accusé de réception qui fixe la date de reconduction. L'anticipation de la période suivante ne peut avoir pour conséquence ni d'augmenter le nombre total de périodes, ni d'augmenter leur durée qui est de 12 mois maximum. La durée globale de l'accord-cadre de quarante-huit (48) mois ne peut en aucun cas être dépassée. La durée totale effective de l'accord-cadre est ainsi égale à la somme de la durée de la période initiale de l'accord-cadre et de celle de la période reconduite. Le Titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser cette reconduction.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les prestations du marché seront exécutées selon les modalités d'un accord-cadre mono attributaire exécuté par bons de commande au sens des articles R2162-2, R2162-4 2<sup>e</sup> et R2162-5 du code de la commande publique. Les bons de commandes seront exécutés dans les conditions fixées à l'article R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. En application de l'article R2162-4 du code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum et pour un montant maximum par période contractuelle de 12 mois (durée initiale ou période

reconductible), indiqué ci-dessous : Seuil minimum : sans objet ; Seuil maximum : 500 000,00 euros HT En application de l'article R2151-8, les variantes sont interdites.

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.9 Critères de sélection

##### **Sources des critères de sélection : Avis**

##### **Critère : Inscription à un registre du commerce**

**Description :** • Une lettre de candidature (ou imprimé DC1), complété et daté En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. ou à défaut : • Déclaration sur l'honneur pour juger qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R.2143-3 à R.2143-16 du Code de la commande publique, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. NB : la signature de la lettre de candidature n'est pas requise. Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, l'Acheteur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché • Lorsque le soumissionnaire est en redressement judiciaire, le soumissionnaire produit la copie du ou des jugements prononcés ; • Une déclaration du soumissionnaire (ou imprimé DC2), complétée, datée

##### **Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen**

**Description :** • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois (03) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; S'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière, le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme approprié par l'Acheteur. Sont considérés comme des moyens de preuve appropriés : bon de commandes, factures, business plan validé par toute personne indépendante justifiant des compétences à cet égard. • Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

##### **Critère : Références sur des services spécifiés**

**Description :** - Une liste des principaux services fournis au cours des trois (03) dernières années pour des prestations similaires indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois (03) ans seront pris en compte . Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (03) dernières années ; - Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 1 : Valeur technique (sur 50 points) Sous-Critère 1 (SC1) - Méthodologie de réalisation des prestations (dont les moyens matériels) - sur 15 points Sous-Critère 2 (SC2) - Pertinence des modèles de pièces administratives - sur 25 points Sous-critère 3 (SC3) - Note de compréhension des enjeux d'Ile-de-France Mobilités - sur 10 points

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 2 : Organisation et composition de l'équipe dédiée à la réalisation des prestations (sur 20 points)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 20

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère 3 : Prix (sur 30 points) Le soumissionnaire sera évalué sur la base du montant total TTC de son DQE

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_POGqDjtx8S](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_POGqDjtx8S)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_POGqDjtx8S](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_POGqDjtx8S)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

**Date limite de réception des offres** : 28/08/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires** : L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de l'établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Un accord de confidentialité est requis** : oui

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité** : Les informations relatives au marché 2025-074, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : En cas d'attribution de l'accord cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

**Montage financier** : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes. Le financement se fera sur les fonds propres de l'établissement.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france> Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui traite les offres :** Ile de France Mobilités

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ile de France Mobilités

**Numéro d'enregistrement :** 28750007800020

**Adresse postale :** 39bis-41 rue de Châteaudun

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** alexandre.petit@iledefrance-mobilites.fr

**Téléphone :** +33153592139

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Département** : Organisation chargée des procédures de recours Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

**Adresse postale** : 7, Rue de Jouy

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75004

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750151700011

**Département** : Direction des affaires juridiques - Organisation chargée des procédures de médiation

**Adresse postale** : 5 Rue LEBLANC

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75911

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Ccira@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone** : 0182524272

**Télécopieur** : 0182524295

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 8342c0f6-150b-4523-a402-dd960e39a0bb - 08

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 23/07/2025 à 17:26

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/07/2025